FAITES VOS JEUX !

PARIS SPORTIFS EN LIGNE SUR LE TENNIS DE TABLE

Il est désormais possible en France de parier sur les compétitions nationales et internationales de tennis de table. La FFTT a fait valider le 22 janvier dernier par l'Autorité de régulation de jeux en ligne (ARJEL) un contrat de concession de droits de paris en ligne pour le championnat par équipes de Pro A messieurs et dames. Retour sur un processus qui laisse entrevoir des perspectives, sachant qu'il y a un certain nombre de précautions d'usage à respecter. Mode d'emploi...

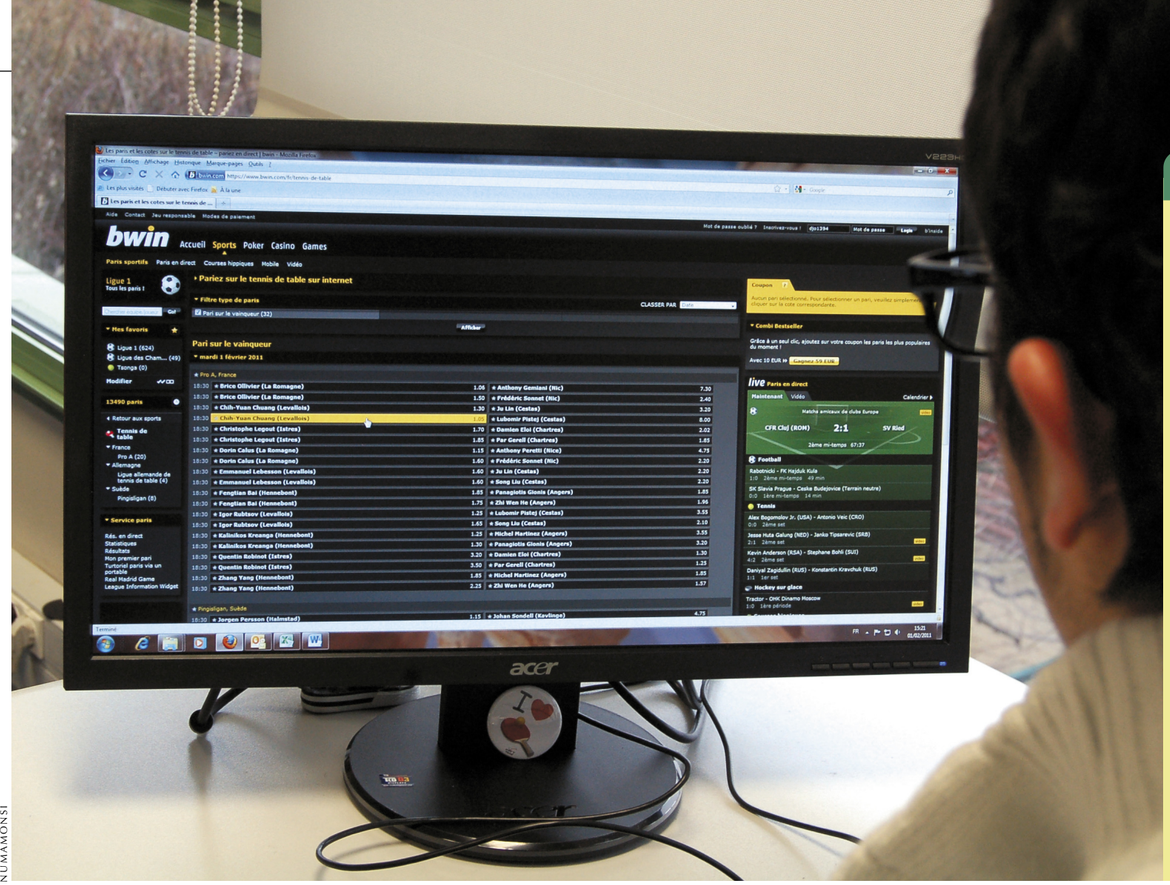

NUMAMONSI

PARIS SPORTIFS EN LIGNE : MODE D'EMPLOI

Tout joueur – à condition d'avoir plus de 18 ans – doit avoir préalablement ouvert un compte sur le site de paris. Il doit renseigner un certain nombre d'informations personnelles, certifier qu'il a pris connaissance du règlement et manifester son acceptation.
Le joueur dépose une somme d'argent préalable et doit obligatoirement encadrer sa capacité de jeu par la fixation de plafonds d'approvisionnement de son compte et d'engagement des mises par période de 7 jours.
Lorsque l'opérateur a reçu et vérifié les documents transmis par le joueur, il envoie par courrier à ce dernier un code secret permettant au joueur d'accéder à son compte. Il est alors possible de jouer.
Le pari sportif est organisé selon les sites et/ou selon les rencontres sous forme mutuelle ou à la cote.
Si vous ne jouez pas contre un organisme, mais contre les autres joueurs : c'est le pari mutuel. Cela signifie que les gagnants sont payés avec l'argent des perdants. Vous devez donc faire partie des meilleurs.
Dans le cadre du pari à la cote, vous jouez contre le bookmaker (celui qui fixe la cote). Pour chaque pari sportif, plusieurs cotes sont disponibles. La cote correspond à la probabilité, selon le bookmaker, que tel ou tel résultat de l'évènement se réalise. Plus une cote est faible, plus la probabilité de chances de gagner est grande et inversement.
La cote ne reflète pas forcément la probabilité de gains. Si un grand nombre de parieurs parie sur une équipe ou un joueur, le bookmaker sera obligé de baisser la cote correspondante.
Enfin, les paris peuvent être organisés avant ou pendant l'évènement (live betting). Les cotes et espérances de gains fluctuent alors en fonction de l'avancée de la rencontre.

Une loi pour encadrer les paris sportifs en ligne

Le 24 mai 2010 marque un tournant. La loi libéralisant les paris en ligne, votée par le Parlement, est publiée. Cette loi est accompagnée de trois décrets d'application : le premier crée l'ARJEL, le second précise les conditions de délivrance des agréments pour les opérateurs. Le troisième concerne les compétitions sportives et les types de résultats sportifs sur lesquels il est possible de parier.
Cette loi a eu pour but de légiférer une pratique répandue en France jugée illégale auparavant. En effet, beaucoup de Français effectuaient déjà des paris en ligne par le biais d'Internet sur des compétitions sportives, notamment de tennis de table, internationales et nationales via des opérateurs domiciliés à l'étranger où la pratique était admise.
Ainsi, le troisième décret prévoit que les fédérations sportives nationales habilitées et agréées peuvent définir les compétitions nationales et internationales pour lesquelles elle juge que les conditions d'organisation sont satisfaisantes afin de garantir la mise en place des paris sportifs, en définissant notamment les types de résultats exploitables.
La FFTT s'est donc positionnée dans le groupe des premières fédérations sportives à déposer une liste de catégories de compétitions de tennis de table et de types de résultat de ces compétitions pouvant servir aux paris sportifs en ligne, validée par le collège de l'ARJEL dès le 28 mai. Ces paris supposent un certain nombre de conditions préalables : avoir impact sur le résultat final, ne pas concerner les mineurs…

CATÉGORIES DE COMPÉTITIONS
- *Championnat de France individuels seniors (simples et doubles)*
- *Championnat de France par équipes seniors Pro A*
- *Championnats nationaux individuels et par équipes seniors des fédérations reconnues par les fédérations continentales agréées par la fédération internationale de tennis de table*
- *Ligue des champions européenne*
- *Super Coupe d'Europe*
- *Top 12 européen*
- *Championnats d'Europe seniors (simples, doubles et par équipes)*
- *Championnats du Monde seniors (simples, doubles et par équipes)*
- *Coupes du monde individuels et par équipes*
- *Pro-Tours internationaux*
- *Tournois de qualifications olympiques et jeux Olympiques*

TYPES DE RÉSULTATS ET PHASES DE JEUX CORRESPONDANTES
- *Vainqueur d'un match ou d'un tournoi*
- *Podium*
- *Score exact (au meilleur des 5 ou des 7 manches)*
- *Nombre de manches disputées au cours d'un match (au meilleur des 5 ou des 7 manches)*
- *Vainqueur de la première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième ou septième manche*
- *Vainqueur de la première et deuxième manche, ou deuxième et troisième manche*
- *Equipe gagnante de la rencontre*
- *Score exact de la rencontre*
- *Equipe gagnante de la compétition*
- *Position finale d'une équipe*

Les opportunités pour la FFTT

A partir de cette liste de compétitions internationales et nationales, il est possible de parier sur le tennis de table à partir de différents modes (avant la compétition ou en direct, sous forme mutuel ou à la cote) et types de paris possibles (vainqueur de la renconre, nombre de manches jouées, manche remportée par tel joueur…). Encore faut-il que les organisateurs de compétitions et opérateurs de paris se soient mis d'accord !
Dans ce cadre, la législation fixe, pour les organisateurs des compétitions nationales agréées, la possibilité de demander un pourcentage sur les mises aux opérateurs habilités demandeurs (pas d'exclusivité possible) via un cahier des charges et un contrat de concession de droits aux paris.
L'ouverture des paris sportifs en ligne est également un vecteur intéressant de promotion de l'activité auprès du grand-public car elle est accessible au plus grand nombre via des opérateurs visibles sur Internet. Le tennis de table est ainsi qualifié d'activité attractive pour les paris par son degré d'intensité et d'incertitude sportive propice aux jeux par différents opérateurs contactés.
Ainsi, des opportunités se sont ouvertes. En effet, les opérateurs doivent se démarquer les uns des autres car c'est un secteur concurrentiel. Chaque opérateur souhaite développer le nombre de joueurs, de paris et de mises (12 opérateurs sont actuellement agréés par l'ARJEL).
La FFTT a commercialisé un certain nombre de supports promotionnels (droits vidéos pour la Pro A à l'opérateur Bwin.com depuis le 19 octobre 2010 et Bwin.fr depuis le 25 janvier 2011 à titre exclusif en plus de l'exposition sur www.fftt.tv) et publicitaires (bannières, séparations, spots vidéos…). Elle redistribue une partie de ces revenus aux clubs.

Des mesures de prévention et de surveillance mises en place

La FFTT doit mettre un arsenal de dispositifs de prévention et de lutte contre la fraude (matchs truqués). Un certain nombre de pongistes ont été déjà été condamnés au niveau international vis-à-vis de ce type de déviance. Certains joueurs et joueuses sont "blacklistés".
Les règlements sportifs ont été mis en conformité avec la Loi, validés par la dernière Assemblée Générale fédérale du 11 décembre dernier, pour les compétitions nationales retenues par l'ARJEL (championnat de France individuels seniors et par équipes de Pro A) – titre VII des règlements administratifs. Ainsi, sont notamment définis ceux qui ne peuvent effectuer de paris sportifs en ligne : joueurs et joueuses, dirigeants, arbitres, membres de l'encadrement…
Le contrat de concession de droits aux paris présente un cahier des charges précis en la matière en termes d'échanges d'informations (croisement de fichiers) et d'actions de prévention, surveillance, et de lutte contre la fraude avec les différents opérateurs.

Où en est-on ?

La FFTT vient de contractualiser avec trois opérateurs de paris sportifs en ligne pour le championnat de France par équipes seniors de Pro A. D'autres sont en cours de négociation.

bwin.fr PMU.FR SAJOO.fr PARIS SPORTIFS - POKER

Un nouveau dossier va être déposé prochainement pour la mise en place de paris sur le championnat de France individuels seniors. Parallèlement, une consultation va être mise en place pour la vente des droits vidéos sur Internet, tout comme la vente de supports publicitaires.
C'est assurément une des clés pour développer un nouveau modèle économique et promotionnel pour nos compétitions et pour l'activité proprement dite.

Nicolas BARBEAU